

LE C

R

THÉÂTRE DES  
BOUFFES DU NORD



ATHÉNÉE  
THÉÂTRE LOUIS-JOUVET

L'ATHÉNÉE ET LES BOUFFES DU NORD  
S'ENGAGENT POUR LA CRÉATION  
ARTISTIQUE ET L'ACCÈS À LA CULTURE

DEVENEZ MÉCÈNE

## DEUX THÉÂTRES ET UNE NOUVELLE AMBITION

Le Théâtre des Bouffes du Nord porte une ambition de créations artistiques de grande qualité qui allie théâtre et théâtre musical. La salle des Bouffes du Nord est un lieu magique et totalement singulier, qui marque à jamais ses spectateurs. Les associés du théâtre, Olivier Mantei et Olivier Poubelle, s'attachent à soutenir dans la durée des artistes, qu'ils soient reconnus ou de jeunes talents en émergence.

En 2021, ils deviennent propriétaires de l'Athénée Théâtre-Louis Jovet avec Bernard le Masson. L'Athénée compte parmi les plus belles salles à l'italienne au cœur de Paris, avec une histoire exceptionnelle de créations théâtrales et musicales.

Le rapprochement de ces deux théâtres permet un projet artistique, pédagogique et social ambitieux :

- Développer un modèle de création et de diffusion artistique de théâtre et de théâtre musical
- Mener une démarche originale et volontariste de transmission et d'accès à la culture.



Les théâtres s'appuient sur leur vaste réseau d'artistes, de professionnels et de lieux partenaires en France et en Europe, pour nourrir ce travail de création artistique. Plus que jamais les théâtres souhaitent prendre en compte les enjeux de société, devenir un acteur de la transition écologique dans la culture et jouer un rôle dans la diminution des fractures sociales.

Le Cercle rassemble tous les spectateurs et amateurs de théâtre, mécènes philanthropes individuels, fondations et entreprises qui souhaitent soutenir ce projet artistique et social. Le Cercle est particulièrement heureux d'accompagner les deux théâtres dans cette nouvelle étape de créations, de rencontres artistiques fortes et d'ouverture à un large public.

ATHÉNÉE  
THÉÂTRE LOUIS-JOUVET



THÉÂTRE DES  
BOUFFES DU NORD



## UNE FONDATION ABRITÉE À L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Le Cercle crée une Fondation, abritée à l'Académie des Beaux-Arts, pour les mécènes qui souhaitent contribuer de manière plus significative ou dans la durée, en soutenant financièrement les nouveaux projets des théâtres.

Depuis 1816, l'Académie des Beaux-Arts a pour vocation de « contribuer à la défense et illustration du patrimoine artistique de la France, ainsi qu'à son développement, dans le respect du pluralisme des expressions ». Des rencontres, dialogues et moments privilégiés avec les Académiciens de toutes les disciplines artistiques seront proposés aux mécènes membres de la Fondation.

**La Fondation des amis du Théâtre des Bouffes du Nord et de l'Athénée Théâtre Louis-Jouvet** a pour objet le soutien à la création, la diffusion et à la promotion de l'art théâtral, musical, lyrique et chorégraphique. La Fondation soutient l'accès à la culture et la transmission, avec la conviction que la culture est un levier majeur d'insertion sociale et professionnelle, et de développement personnel.



La Fondation soutient en particulier les nouvelles productions des Bouffes du Nord et de l'Athénée, ainsi que la diffusion de ces œuvres sur l'ensemble du territoire en France et à l'international dans une perspective de promotion du patrimoine artistique français.

Grâce à des bourses et prix, la Fondation accompagne des jeunes artistes, metteurs en scène, plasticiens ou vidéastes, ainsi que des solistes lyriques ou instrumentistes, des ensembles vocaux et des orchestres.

La « Fondation des amis du Théâtre des Bouffes du Nord et de l'Athénée Théâtre Louis-Jouvet » accueille des mécènes et philanthropes particuliers ainsi que des fonds familiaux et des fondations d'entreprises.



## LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DE CRÉATIONS ARTISTIQUES

Permettre à des artistes de réaliser des créations théâtrales et musicales et d'assurer leur diffusion en France et en Europe :

- **Le Cercle soutient chaque année 4 à 6 créations théâtrales, musicales et lyriques** des Bouffes du Nord et de l'Athénée. Le champ de la création est volontairement diversifié, avec des regards croisés sur les pratiques théâtrales et musicales, du classique au jazz, du récital aux ensembles orchestraux.
- Les mécènes sont associés au processus de mise en œuvre des spectacles, sous forme de rencontres privilégiées avec les artistes, participation aux répétitions, avant-premières et dialogues en petit comité.

- **Le Cercle accompagne la diffusion des œuvres dans les régions et à l'international**, en Europe notamment. Les mécènes permettent ainsi aux artistes d'aller à la rencontre d'un public toujours plus large.
- **Le soutien aux jeunes professionnels du spectacle vivant** comprend l'octroi de bourses et un accompagnement dans la durée grâce à du mentorat par des professionnels.

Le Cercle souhaite ouvrir la porte de la création et des théâtres à des jeunes de profils divers, en répondant à l'enjeu d'**insertion professionnelle** dans les milieux culturels, en favorisant une **égalité des chances**, une diversité et une reconnaissance des talents d'où qu'ils viennent. Ce programme concerne en effet aussi bien les artistes que les métiers techniques, d'artisans, de fabrication, de programmation et de gestion.



## LA TRANSMISSION ET L'ACCÈS À LA CULTURE

Nous souhaitons construire une démarche innovante d'accès au théâtre et à la musique, qui pourra être reproduite, en France et en Europe, dans les théâtres qui accueillent les productions des Bouffes du Nord et de l'Athénée.

Cette démarche favorise la pluridisciplinarité artistique au bénéfice de jeunes de 15 à 25 ans, avec un focus sur la diversité des publics. Elle implique les collèges et lycées, les associations œuvrant dans le champ de l'égalité des chances. À terme, les initiatives seront regroupées sous un label reconnu en matière de transmission et d'accès à la culture.

- S'appuyer sur les artistes et équipes volontaires, pour partager leur travail et accompagner une démarche originale d'accès à la culture.
- Croiser le regard des artistes et les pratiques culturelles des jeunes.
- Combiner les formats de travail, en partant des plus courts jusqu'aux plus engageants dans la durée : découverte d'œuvres en lien avec les artistes, vacances apprenantes, travail approfondi durant une saison complète.



- Croiser les disciplines : le théâtre et la musique sont au cœur de la démarche, avec une volonté systématique d'y associer d'autres disciplines : arts plastiques, voix, chorégraphie...
- Faire participer tous les métiers du théâtre (régisseurs, techniciens, gestion, costumes...).
- S'inscrire dans une démarche éco-responsable et de développement durable dans tous les aspects de la création et de la diffusion artistique.
- Mesurer l'impact/résultats de chaque projet : évaluation de l'impact sur les bénéficiaires, récolte de témoignages écrits, suivi d'indicateurs définis en amont avec les partenaires.
- Mettre un focus particulier sur la dimension numérique et les réseaux sociaux, pour apprendre comment utiliser au mieux ces outils dans la culture.





## LES PROGRAMMES D'ACCÈS À LA CULTURE

Ces programmes ont vocation à être diffusés dans les territoires avec le soutien des mécènes :

### « Accès aux œuvres »

Voir des spectacles, visiter un théâtre, rencontrer des artistes, assister à un montage technique est porteur de créativité, d'ouverture et d'émancipation. Tout au long de l'année scolaire, les théâtres permettent à des classes, notamment de l'éducation prioritaire, de bénéficier de parcours de rencontres autour des spectacles.

### « Création d'une œuvre »

Une immersion totale dans la vie du théâtre semble primordiale pour briser les barrières socio-culturelles en permettant aux jeunes de se sentir intégrés et accueillis, comme chez eux, dans la pure tradition des valeurs du théâtre : démocratie, tolérance, ouverture, mixité.

Ce programme de découverte et d'appropriation de l'opéra, du théâtre et des métiers du spectacle pendant une année scolaire permet aux jeunes de s'approprier une œuvre du répertoire en participant activement à la création du spectacle.

Les participants, aux origines et parcours très variés (classes UPE2A, lycées professionnels, associations ...), sont invités à s'exprimer par la musique, la danse, l'écriture dans leur langue et culture pour créer un spectacle avec :

- Des ateliers dans les établissements scolaires et associations durant toute l'année scolaire
- Des rencontres métiers autour du spectacle vivant
- La création d'un spectacle avec une semaine de résidence en théâtre et une représentation publique sur la scène

En 2022, deux créations sont produites avec les jeunes et associations, grâce au Cercle :

**L'Opéra c'est vous**, aux Bouffes du Nord, implique 150 jeunes de collèges, de lycées général et professionnel et d'associations ;

- La compagnie Plein Jour, dirigée par Franck Krawczyk, compositeur et pianiste, a déjà créé des spectacles autour du *Così fan tutte* de Mozart, *Le journal d'un disparu* de Janaček, *Il combattimento di Tancredi e Clorinda* de Monteverdi.

« **Au cœur de l'Athénée** » avec l'ensemble Les Apaches, crée le spectacle *Le Ballet des Mains / Loïe Fuller* avec une cinquantaine de jeunes d'établissements UPE2A et lycées professionnels.

- Les Apaches est un groupe instrumental à géométrie variable, dirigé par le chef d'orchestre



Julien Masmondet. Il est composé de jeunes musiciens professionnels parmi les plus doués de leur génération et passionnés par la création musicale. Il s'inscrit au sein d'un collectif plus large, pluridisciplinaire, associant des artistes issus d'univers connexes : compositeurs, chanteurs, metteurs en scène, écrivains, vidéastes, danseurs, comédiens...



## REJOIGNEZ NOUS !

Les Bouffes du Nord et l'Athénée s'inscrivent dans un modèle économique original, public/privé, avec une mission d'intérêt général tout en ayant une structure budgétaire principalement privée : un tiers du budget est assuré par les subventions publiques et le reste provient de financements privés.

Le mécénat des entreprises, des fondations et des particuliers philanthropes est essentiel pour soutenir un travail ambitieux de production artistique et un programme original d'accès à la culture et de transmission.

Sur scène comme dans la vie du théâtre, la proximité entre les artistes et le public est primordiale. En devenant membre du Cercle ou de sa Fondation, vous soutenez la création théâtrale et musicale et contribuez à favoriser l'accès de tous les publics aux spectacles et concerts. Vous devenez le témoin du processus de création théâtrale, en suivant le travail des artistes, en ayant la possibilité de les rencontrer pour échanger avec eux.

## ÊTRE MÉCÈNE, C'EST AFFIRMER VOTRE SINGULARITÉ EN VOUS ASSOCIANT À DEUX THÉÂTRES FASCINANTS :

- Un engagement pour la création
- Une proximité avec les artistes et les coulisses
- Une communauté fédérée autour d'un projet artistique exigeant
- Une image d'entreprise renforcée, tournée vers la création, l'excellence, la transmission et l'international

### Associez-vous au prestige et au rayonnement de deux théâtres d'exception et bénéficiez d'avantages exclusifs réservés aux mécènes

Vous avez la possibilité de vous associer au Cercle au titre de votre entreprise ou bien de devenir donateur particulier. Le Cercle vous ouvre des perspectives uniques sur la vie des théâtres.

### En rejoignant le Cercle et en fonction du montant du don (jusqu'à 10 000€), vous :

- Bénéficiez d'un interlocuteur dédié
- Accédez aux meilleures places et bénéficiez de facilités de réservation
- Soutenez la création théâtrale et musicale d'un lieu unique
- Rencontrez les artistes lors de rendez-vous exceptionnels
- Découvrez les coulisses des théâtres
- Accédez aux Soirées Cercle tout au long de la saison

### Particulier

En tant que particulier, votre don donne droit à une réduction directe d'impôt sur le revenu de 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable (*art. 200-1 du CGI*). La Fondation ouvre la possibilité de réduction d'impôt au titre de l'IFI (réduction de 75% du montant du don plafonnée à 50 000€).

### Entreprise

Entreprises, votre don donne droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% de son montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel (*art. 238bis du CGI*).

**La Fondation des amis des Théâtres peut recevoir des dons et legs de la part des philanthropes grands mécènes, des entreprises et des fondations. Elle rassemble les mécènes qui s'engagent pour un montant minimum annuel de 10 000€ (avant réduction d'impôt).**

Chaque mécène choisit de manière personnalisée les artistes, créations, projets pédagogiques ou d'accès à la culture, qu'il ou elle souhaite soutenir de manière privilégiée. Le Comité des Donateurs se réunit chaque année pour partager les orientations stratégiques de la Fondation et des théâtres.



**CONTACTEZ-NOUS  
POUR PERSONNALISER  
VOTRE SOUTIEN :**

LE CERCLE

*cercle@athenee-bouffesdunord.fr*

01 53 05 19 37

ATHÉNÉE THÉÂTRE LOUIS-JOUVET

athenee-theatre.com

THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD

bouffesdunord.com

ASSOCIÉS DES THÉÂTRES  
Olivier Mantei - Olivier Poubelle

CERCLE DE L'ATHÉNÉE ET DES  
BOUFFES DU NORD :

PRÉSIDENTE  
Pascale Guiony

VICE-PRÉSIDENT  
Michel Carlier

TRÉSORIÈRE  
Jessica Franck

ADMINISTRATEURS  
Bertrand Chardon, Annie Clair, Marianne Eshet,  
Hippolyte de la Féronnière, Guillaume Schaeffer





LE CERCLE  
DE L'ATHÉNÉE ET  
DES BOUFFES DU NORD